

Certificat de Spécialisation

CS Apiculture

(Apprentissage & Formation Professionnelle continue)

Formation certifiante




 Diplôme de niveau 4

 Lieu de formation: Centre de formation CFPPA Auterive

 Durée: 1 an à partir de septembre

Rythme de l'alternance :

-  16 semaines au centre (560h)
- 12 semaines en entreprise (420h)

 Diplôme en UC

Le profil demandé

- justifier d'un diplôme agricole de niveau 4 ou
- justifier d'un autre diplôme de niveau 4 ou de 3 années d'activités professionnelles à temps plein pour une demande de dérogation si les tests de recrutement et l'entretien de motivation sont concluants

Comment candidater ?

Satisfaire au test de recrutement et à l'entretien de motivation

- Admission possibilité en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage

Modalités financières

Le coût de la formation par apprentissage est pris en charge par l'OPCO de branche ou par l'employeur.

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre année de formation.

Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de financement.

Prenez contact avec le centre de formation pour vous orienter vers la solutions la plus adaptée.



Les atouts

- Une formation professionnalisante
- Un centre de formation spécialisé, avec des formateurs professionnels
- Un centre de formation spécialisé dans l'apiculture, la formation s'appuie sur l'atelier apicole du centre



Les métiers visés

- Salarié hautement qualifié en entreprise agricole
- Apiculteur professionnel
- Agriculteur souhaitant diversifier son activité





Objectifs

Le CS Apiculture forme des professionnels capables de gérer un cheptel d'abeilles, de réaliser des opérations de multiplication des colonies et de récolter des produits apicoles, tout en assurant la gestion et le suivi sanitaire des ruches.

Programme de formation

UC1 : Réaliser la conduite des colonies

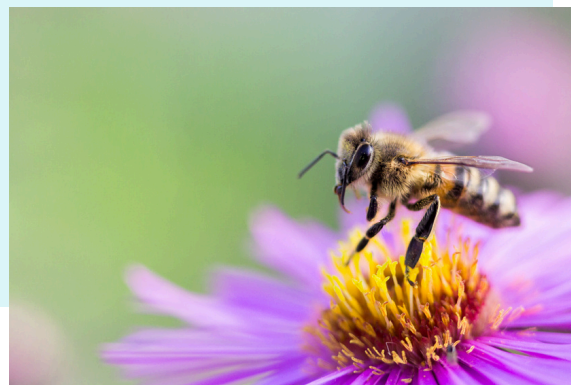
- Élaborer un plan de production
- Réaliser le suivi et les interventions sur les ruches

UC2 : Réaliser la multiplication des colonies

- Réaliser les opérations liées à la production d'essaims
- Réaliser les opérations liées à l'élevage de reines

UC3 : Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement des produits apicoles

- Organiser la récolte des produits
- Réaliser les opérations de conditionnement et de stockage



Modalités d'évaluation

Le certificat de spécialisation est un titre délivré en unités capitalisables (UC) qui sont évaluées en situation professionnelle.



Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Face à face avec des formateurs professionnels
- Mises en situations professionnelles
- Visites d'exploitations, rencontres avec des professionnels apicoles et conférences diverses



Spécificités en termes d'équipements

- 50 ruches sur le site et un atelier apicole dédié; lien avec l'Exploitation agricole du Complexe d'enseignement agricole de Toulouse-Auzeville avec ses 150 ruches et sa miellerie



Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formation a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

La formation en chiffre

- Taux de réussite 100% pour 2024
- Taux de satisfaction 96% pour 2024
- Taux d'insertion à 6 mois: 67 % ont créé leur entreprise ou seront saisonniers en apiculture pour la saison 2024 - 14% insertion 2024
- Taux d'interruption en cours de formation (taux de rupture): 0% pour 2024

Contact

Centre de formation AUTERIVE
Cité des Sciences Vertes
50 Route de Grazac
31190 Auterive
Tel: 05 61 50 62 78

mail: cfppa.auterive@educagri.fr

www.citesciencesvertes.fr